



RECRUTEMENT / APPEL À CANDIDATURE

## DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES H/F

La communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, créée en 2017, œuvre pour le développement de ce territoire corrézien, composé de 30 communes pour près de 11 500 habitants, situé sur les bords des rivières Dordogne, Maronne et Cère. A la recherche permanente d'un équilibre harmonieux entre préservation de l'environnement, cohésion sociale et développement économique, la communauté de communes a la particularité de s'engager dans des projets ambitieux et de long terme.

... [xaintrie-val-dordogne.fr](http://xaintrie-val-dordogne.fr)

Elle emploie une centaine d'agents et agit en s'appuyant sur trois pôles : le pôle service à la population, le pôle ressources et le pôle aménagement et environnement. A la suite d'une mutation, la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne recherche son nouveau Directeur Général des Services (DGS).

Dynamique, ayant le sens du relationnel et du management, le DGS assurera en pleine coordination avec la Présidente l'ensemble des missions qui lui seront dévolues, tant dans le fonctionnement interne que dans la représentation, ainsi que pour le développement de l'EPCI.

3 grandes missions vous seront confiées :

✚ *Conseiller* : vous appuierez la Présidence et les élus dans l'élaboration, la conduite et le suivi des projets en cours et à venir de la communauté de communes, avec le pilotage des grands projets dans une démarche de prévention des responsabilités juridiques et de maîtrise budgétaire. Citons l'instauration de la tarification incitative des déchets en janvier 2026, l'élaboration du PLUi-H, le schéma directeur d'alimentation en eau potable ou encore la poursuite de la mise en oeuvre du plan «Tours de Merle 2035».

✚ *Développer* : vous serez force de proposition pour la structuration et le développement de l'EPCI et accompagnerez l'intégration de nouvelles compétences, de ressources dédiées, ...

✚ *Manager* : en cohérence avec les Lignes Directrices de Gestion, vous superviserez, en lien étroit avec la Directrice Générale Adjointe, la mise en oeuvre de la politique managériale et animerez les services experts dans leurs domaines.

Collaborateur direct de la Présidente de la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, vous serez amené à exercer les missions suivantes :

**1.** Manager l'ensemble des services et coordonner l'organisation territoriale.

**2.** Participer à la définition et mettre en oeuvre les orientations stratégiques de développement du territoire.

**3.** Proposer des arbitrages et s'assurer d'une approche transversale des politiques publiques.

**4.** Elaborer, mettre en oeuvre et suivre la stratégie financière et budgétaire de la communauté de communes.

**5.** Assister et accompagner les élus lors des représentations institutionnelles et la représentation de la collectivité auprès des partenaires.

**6.** Préparer, conseiller, sécuriser et exécuter les décisions du Conseil Communautaire et du Bureau Communautaire.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Formation diplômée (Bac + 5)

Vous êtes force de proposition

Vous avez le goût du travail de terrain et du travail de bureau

Vous êtes rigoureux, persévérant et convaincant

Vous avez le sens de l'écoute et de la synthèse

Vous disposez de capacités de prise de décision et d'arbitrage

Vous maîtrisez les procédures juridiques et financières nécessaires à la gestion d'un EPCI

## CONTACT

En complément de votre lettre de motivation et votre CV, nous vous proposons de nous faire parvenir une vidéo afin de vous présenter et de nous expliquer les motivations qui vous animent à nous rejoindre (par wetransfer).

*Contact :*

Séverine SIRIEIX (DGA) : 05 55 91 01 75

Laurence MEILHAC (RH) : 05 55 91 45 46  
rh@xaintrie-val-dordogne.fr

## CONDITIONS

✔ Catégorie A – Poste ouvert sur les grades suivants : Attaché, Attaché Principal, Ingénieur, Ingénieur Principal

✔ Détachement sur emploi fonctionnel de DGS de la strate 10000-20000 habitants

✔ Temps complet

✔ Lieu d'embauche : Argentat

✔ Télétravail possible

✔ Rémunération statutaire + régime indemnitaire

✔ Participation de l'employeur à la protection santé et prévoyance

✔ Possibilité d'adhésion au comité des œuvres sociales COS 19

